



ADEPALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 janvier 2024

CRISE AGRICOLE : L'ADEPALE APPELLE AU RESPECT D'EGALIM POUR PROTEGER LES FILIERES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

À l'occasion de la réunion, autour du ministre de l'Agriculture et du ministre de l'Économie, ce vendredi 26 janvier, du comité de suivi des négociations commerciales, l'ADEPALE a rappelé au gouvernement la nécessité de faire respecter les lois EGALIM. À ce titre, elle salue l'annonce du gouvernement de renforcer les contrôles auprès des acteurs de la grande distribution. L'ADEPALE demande que toute la transparence soit faite à l'issue de ces contrôles.

En effet en dépit des lois EGALIM, les acteurs de la grande distribution ont persisté et persistent à demander des baisses de prix aux transformateurs ne tenant pas compte de l'évolution de la totalité des coûts de production agricoles.

Alors que le monde agricole se mobilise partout sur le territoire, l'ADEPALE, représentant des PME et ETI alimentaires, transformatrices en France des produits des filières agricoles et de la pêche françaises, appelle à restaurer l'esprit d'EGALIM dans l'ensemble de la chaîne alimentaire pour stopper la déstabilisation des filières agricoles et alimentaires

Lors de la réunion, les ministres ont rappelé qu'il en allait aussi de la sécurité de nos approvisionnements alimentaires.

L'ADEPALE appelle également les pouvoirs publics à lancer une grande politique de réarmement de la filière de l'alimentation et des 3000 PME et ETI qui transforment 50% de la production agricole française.

À propos de l'ADEPALE, association des PME et ETI alimentaires transformateurs en France.

Au cœur de la chaîne alimentaire française, les plus de 3 000 PME et ETI représentent 56% du chiffre d'affaires (110 milliards d'euros) et 63% de l'emploi (275 000 salariés) de l'industrie agroalimentaire française. Aux côtés de quelques grands groupes, ces PME et ETI font vivre le tissu économique local par leur dynamisme et s'inscrivent dans la vie quotidienne des Français à travers des produits et des marques emblématiques bien connues et appréciées des consommateurs.

L'ADEPALE fédère les Entreprises du Traiteur Frais (ETF), la Fédération française des Industries d'Aliments Conservés (FIAC), les Entreprises des Glaces et Surgelés (Les EGS), la Fédération Nationale des Légumes Secs (FNLS), le Syndicat des Fabricants de Végétaux Frais Prêts à l'Emploi (SVFPE) et le Syndicat de la Rizerie Française (SRF).

www.adepale.org

Arnault, Sandra & l'équipe ADOCOM - Service de Presse de l'ADEPALE

vous remercient de votre attention.

Tél : 01.48.05.19.00. – Courriel : adocom@adocom.fr